

---

## Frugalité et fragilité dans la ruralité alpine

Les traces d'une double image (Tessin, Valais, 1750–1914)

Luigi Lorenzetti

Depuis le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, les images qui entourent les Alpes évoluent entre deux *topoi*. D'une part, la vision «rousseauiste» d'un monde idyllique, préservé de la corruption de la société urbaine, régénérateur des vertus individuelles et dont les valeurs se basent sur la redécouverte d'un rapport idéalisé avec la nature. De l'autre, la vision techniciste et aménagieuse qui conçoit les Alpes comme un monde délaissé par la modernité et que la civilisation urbaine doit maîtriser et éduquer afin de l'intégrer dans la marche vers le progrès.<sup>1</sup>

Cette double image, aux teintes radicalement juxtaposées, est un trait constant de nombreux espaces dits de marginalité.<sup>2</sup> A l'égard des Alpes notamment, la *negative view* mettant en exergue les facteurs freinant ou bloquant l'essor industriel (isolement, conditions géographiques et climatiques, accessibilité, mentalité, retard culturel, surpopulation, émigration endémique, ...) côtoie la *positive view* se manifestant dans la capacité d'adaptation aux conditions de vie, dans l'esprit inventif, énergique et astucieux des individus, ou encore dans l'acquisition de positions de liberté, d'indépendance politique et d'autonomie face à la gestion des ressources locales, encourageant l'esprit d'entreprise.

Ce schéma se réverbère aussi dans les représentations élaborées à l'égard des habitudes de vie de leurs habitants: alors que pour certains la frugalité de la vie dans les Alpes les aurait préservés des malheurs de la misère et de l'endettement, pour d'autres les montagnards seraient marqués par une attitude insouciant à l'égard de leurs propres conditions de vie, la prévoyance et l'épargne étant absentes de leurs comportements.

A travers une série de témoignages issus de la littérature ethnographique et sociologique du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle dédiée aux populations alpines, nous essaierons de décortiquer ce double discours. Dans un deuxième moment, nous nous efforcerons de vérifier comment ce discours s'articule avec la fragilité de la vie des montagnards à travers quelques indicateurs concernant les degrés d'exposition au surendettement et aux procédures de saisie et de faillite dans les régions alpines du début du 20<sup>e</sup> siècle.

### La frugalité de l'«Homo alpinus»<sup>3</sup> la construction d'une image

«[...] l'argent est fort rare dans le Haut-Valais, mais c'est pour cela que les habitants sont à leur aise: car les denrées y sont abondantes sans aucun débouché au dehors, sans consommation de luxe au dedans, & sans que le cultivateur montagnard, dont les travaux sont le plaisir, devienne moins laborieux. Si jamais ils ont plus d'argent, ils seront infailliblement plus pauvres. Ils ont la sagesse de le sentir, & il y a dans le pays des mines d'or qu'il n'est pas permis d'exploiter.»<sup>4</sup>

Ce célèbre passage de *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau donne le ton à une image qui, entre la fin du 18<sup>e</sup> et le début du 19<sup>e</sup> siècle, se répand dans de nombreux milieux intellectuels découvrant le monde alpestre et ses vertus. Ainsi, William Coxe dans l'une de ses *Lettres*, relève que «[l]à [en Suisse] habite un peuple simple, bienfaisant, brave, ennemi du faste, ami du travail, ne cherchant point d'esclaves et ne voulant point de maîtres».<sup>5</sup> Gabriel-Ludwig Lory, pour sa part, lorsqu'il traverse le Valais en 1809, observe que «[l]e Valaisan pâtre ou laboureur, vivant isolé, est demeuré étranger aux nombreux besoins que le luxe et la mollesse ont imposé à la plupart des peuples [...]».<sup>6</sup> Et Horace-Bénédict de Saussure, en se référant aux habitants de Chamonix, relève qu'ils «savent être économes, et en même temps très charitables».<sup>7</sup> Bien d'autres témoignages similaires – se référant aussi à d'autres régions de l'arc alpin – pourraient être ajoutés à cette liste;<sup>8</sup> tous convergent vers une image bucolique de la vie alpestre trouvant son esprit dans les vertus des montagnards: la simplicité des mœurs, le refus du luxe, la frugalité.

La perception négative des habitants des montagnes héritée des siècles précédents ne disparaît pas pour autant. D'autres témoins, en effet, mettent en exergue leurs traits les plus négatifs, représentés par la paresse et l'imprévoyance. Louis François Ramond de Carbonnière par exemple, estime que l'indolence est l'un des traits qui caractérisent les Valaisans, «qui chez les habitants de la partie orientale n'est qu'une nuance légère», mais qui «prend un caractère plus déterminé vers le centre du Valais [...]».<sup>9</sup> Un avis similaire est exprimé en 1805 dans le *Helvetischer Almanach* qui estime que le dénuement est une caractéristique commune à toutes les communautés d'éleveurs et aux populations de montagne (dont les Uranais), plus enclines à la paresse que celles des régions de plaine où l'agriculture et l'industrie ont accompli de rapides progrès.<sup>10</sup> Et pour appuyer ses arguments, l'article mentionne aussi l'opinion de Heinrich Zschokke selon lequel, parmi les causes de la pauvreté des bergers de Unterwald, il y a «le goût de la paresse».<sup>11</sup>

## Des images renouvelées

L'image de l'idylle alpestre élaborée à l'époque des Lumières et du Romantisme<sup>12</sup> laisse d'amples traces au siècle suivant également. Les représentations vertueuses qui entourent la vie dans les Alpes et les qualités de leurs habitants continuent à imprégner les représentations des observateurs de la fin du 19e et du début du 20e siècle. A travers la focale de l'enquête ethnologique ou sociologique, plusieurs d'entre eux renouent avec l'idée du rapport intime entre la moralité et le caractère laborieux des montagnards et la sobriété de leur style de vie.<sup>13</sup> Ces points de vue sont aussi partagés par le monde politique. Ainsi, en Valais, le gouvernement cantonal souligne que «[l]e montagnard valaisan est généralement économe; il est regrettable que l'habitant de la vallée du Rhône ne le soit pas également»,<sup>14</sup> alors qu'au Tessin, le Conseil d'administration de la *Banca dello Stato del Canton Ticino* relève que l'endettement est une solution à laquelle le paysan recourt rarement et seulement pour des nécessités pressantes.<sup>15</sup>

L'irruption de la modernité dans les vallées alpines et ses effets controversés donnent un nouvel élan à l'image positive de la frugalité de la vie rurale «traditionnelle». Une partie des milieux intellectuels érigent d'ailleurs le monde agricole et la vie paysanne en repères de la sauvegarde de l'identité locale.<sup>16</sup> La valorisation de la simplicité de la vie montagnarde se déploie autour de deux points de vue distincts: celui des milieux conservateurs et celui des milieux de l'industrie touristique. Chez les premiers, la sobriété et la parcimonie du passé sont opposées au goût démesuré du luxe répandu dans la société moderne. Le bien-être est rendu responsable de la diffusion d'un esprit hédoniste, éloigné des valeurs des sociétés montagnardes. Dans un périodique valaisan, par exemple, on déplore «la marche ascendante de nos dettes et les désastres qui en sont la suite». Et l'auteur précise: «[...] dans les plaines surtout, on a peu à peu abandonné [...] ces usages conservateurs et économiques; on s'adresse au marché, c'est plus commode. D'autre part, on s'est créé des besoins nouveaux: les produits coloniaux, café, et cetera sont les bienvenus de toutes les classes de la Société; la boisson et le luxe ont pris des proportions inouïes jusqu'à présent [...]. C'était le progrès! Mais progrès à reculons; on s'est saignés.»<sup>17</sup> La solution aux problèmes du monde alpin réside dans le retour à la frugalité et à la simplicité des habitudes quotidiennes.<sup>18</sup> Ainsi, en louant la moralité et le caractère laborieux des Valaisans, Léon Franc souligne que «ces montagnards font comprendre qu'avec une vie honnête, laborieuse et régulière, on peut s'accorder toute une dose de bien-être moral, physique, matériel et tout un contentement domestique».<sup>19</sup>

Le monde du tourisme, pour sa part, transforme la frugalité et la pauvreté en véritable fer de lance de l'authenticité montagnarde. Selon un observateur du

début du 20<sup>e</sup> siècle: «Au sein des populations envahies grandissent les besoins qui se résument tous en un: le besoin d'argent. Or il faut oser le dire, ce qui fait la beauté morale et pittoresque du Valais c'est sa pauvreté.»<sup>20</sup> En d'autres mots, les touristes découvrant les vallées alpines souhaitent rencontrer les montagnards dans un état «initial» de pauvreté et de pureté des mœurs.<sup>21</sup>

A côté de ces images (qui renouent avec les clichés élaborés au siècle précédent), on assiste toutefois aussi à l'émergence d'un discours paternaliste envers les montagnards qui se focalise sur la pédagogie de l'épargne et de la prévoyance. Inspirés par la philanthropie bourgeoise de l'époque, les périodiques populaires publient de nombreux articles destinés à instruire les populations des régions alpines sur l'importance de l'épargne, sur les effets perniciose de l'endettement et sur la nécessité d'éviter les tentations du luxe et des dépenses somptuaires. Au Tessin, par exemple, on rappelle aux paysans que celui «qui souscrit des dettes, arrive rarement à s'en débarrasser [...]. Par conséquent, s'il ne veut pas d'ennuis continus et voir ses champs menacés [de saisie], il devrait y penser, non pas une, mais dix fois, avant de faire des dettes.»<sup>22</sup> De même, on déconseille aux paysans de fréquenter assidûment les marchés «et si quelque grande dépense nous oblige à y aller, gardons-nous d'y prendre goût, de vouloir acheter tout ce qui se présente sous nos yeux et de nous laisser vaincre par la gourmandise dans les restaurants».<sup>23</sup> En Valais, on relève que «l'épargne a son origine dans le désir de se mettre à l'abri du besoin».<sup>24</sup> En outre, on indique à la population les règles pour gérer au mieux le budget familial et éviter ainsi le cumul des dettes,<sup>25</sup> le sentiment étant celui de la menace de la ruine financière des paysans face aux tentations d'un crédit trop facile. Enfin, on met en exergue les dangers des nouveaux modes de vie véhiculés par le tourisme. Un observateur anonyme relève à cet égard: «[...] le régime des Palace-hôtels n'est pas à conseiller, il est débilitant, sinon perniciose. Nous souhaitons aux habitants de Conches de rester ce qu'ils sont, simples indépendants, se suffisant à eux-mêmes dans la mesure du possible.»<sup>26</sup>

### Les indices de la fragilité

Il reste à savoir si l'apologie des vertus de l'épargne est le reflet d'une sensibilité renouvelée à l'égard de la frugalité de la vie des montagnards, ou si elle traduit la prise de conscience d'une vulnérabilité accrue des conditions de vie des populations alpines et de leur fragilité économique provoquée par leur condition de marginalité.

La réponse à cette question s'avère difficile, d'autant plus qu'à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, le monde alpin est une mosaïque de situations fort dif-

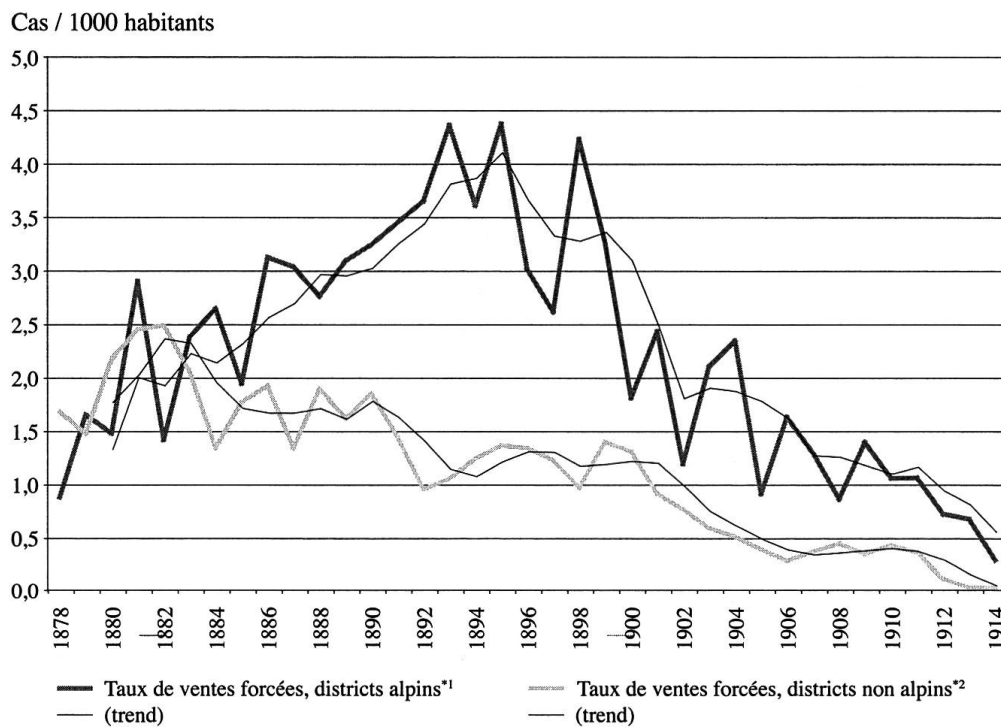
férentes, dans lesquelles les pôles de la modernisation (souvent alimentée par l'industrie touristique) côtoient les aires qui gardent quasi intacts les styles de vie dits «traditionnels». En même temps, alors que divers indices suggèrent la capacité des sociétés alpines de s'adapter et de dialoguer avec les changements économiques de la modernité industrielle – par exemple en saisissant les opportunités fournies par l'ouverture des économies locales, ou en mettant en œuvre de nouvelles formes d'organisation de la vie domestique<sup>27</sup> – d'autres indicateurs démontrent sans appel le rapport difficile de certaines catégories sociales avec les changements économiques de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.<sup>28</sup>

A cet égard, les recherches sur la pauvreté ont à plusieurs reprises documenté les facteurs de fragilisation de la vie individuelle et familiale dans le monde rural suisse au 19<sup>e</sup> siècle; une fragilisation se manifestant à travers l'insécurité des sources de revenu, l'instabilité de la vie active, l'exclusion des circuits du crédit informel, la faiblesse du réseau de l'entraide et de la solidarité parentale ou l'absence de systèmes adéquats d'assistance à l'échelle intra-communale et intra-cantonale.<sup>29</sup> Ces divers éléments ont souvent contribué à accroître les clivages économiques entre les villes et les régions rurales et à alimenter les flux migratoires des vallées vers les plaines.<sup>30</sup>

L'état patrimonial représente un indicateur direct de la fragilité économique individuelle ou familiale. Le manque de biens matériels, meubles ou immeubles (terres, maisons, immeubles, épargnes...), est le reflet d'une précarité subie par les individus dans des moments antérieurs de leur vie et se répercutant sur leur avenir personnel et familial. Des renseignements utiles à cet égard proviennent des sources relatant les décisions de renonciation à l'héritage en raison de sa passivité. Un sondage concernant deux districts alpins tessinois montre qu'au cours du dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, une proportion significative d'individus sont décédés avec une valeur patrimoniale nulle ou négative.<sup>31</sup> En Léventine, la proportion d'héritages masculins passifs passe en effet de 19,3 pour cent en 1867–1870 à 34,7 pour cent en 1897–1900. En Valmaggia, les proportions sont encore plus fortes, les taux d'héritages masculins passifs atteignant déjà 35,1 pour cent en 1867–1870, puis 37,5 pour cent en 1897–1900; un résultat qui indique assez clairement les difficultés économiques rencontrées par les économies domestiques à la fin des années 1860 lorsque la région est frappée par de graves inondations qui ravagent l'économie agricole et ruinent des centaines de familles. Globalement, l'impression est celle de la précarisation de la situation patrimoniale d'une partie significative de la population, dont l'activité économique n'est plus en mesure d'assurer un taux d'épargne suffisant à consolider la fortune individuelle et familiale.

D'autres indices corroborent la fragilité matérielle des vallées alpines du Tessin durant la crise agricole des années 1870–80. Ainsi, les ventes forcées découlant

Fig. 1: Taux de ventes forcées dans les districts alpins et les districts non alpins du Tessin, 1878–1914 (cas / 1000 habitants)



\*1 Districts de Léventine, Blenio, Valmaggia.

\*2 Districts de Lugano, Mendrisio, Locarno, Bellinzona, Riviera.

Source: Conti Resi del Consiglio di Stato del Cantone Ticino, 1878–1914; OFS, Recensements fédéraux de la population, diverses années.

de dettes non remboursées enregistrent, entre le milieu des années 1870 et le début des années 1890, une hausse assez évidente qui suggère les difficultés de nombreux paysans face aux transformations économiques de ces années et l'aggravation de l'endettement privé qui en suit (Fig. 1).

Devant l'impossibilité à rembourser leurs dettes, nombre d'entre eux se voient obligés à vendre (parfois à des prix dérisoires) une partie de leurs biens fonciers, les normes légales laissant d'ailleurs aux créanciers d'importantes marges de manœuvre face à leurs débiteurs.<sup>32</sup>



Tab. 1: *Taux des opérations de l'office d'exécution et faillites dans les districts alpins et les autres districts, du canton du Tessin, 1900–1904 – 1910–1914 (cas / 1000 habitants)*

Période	Demandes exécution avec suite		Déclarations de faillite		Saisies	
	Districts Alpains	Autres Districts*2	Districts alpins*1	Autres districts*2	Districts alpins*1	Autres districts*2
1900–1904	8,54	17,46	0,15	0,51	4,46	10,57
1905–1909	13,03	21,14	0,14	0,26	5,02	12,34
1910–1914	16,48	28,45	0,10	0,33	7,78	15,79

\*1 Districts de Léventine, Blenio, Valmaggia.

\*2 Districts de Lugano, Mendrisio, Locarno, Bellinzona, Riviera.

Source: Conti Resi del Consiglio di Stato del Cantone Ticino, 1878–1914; OFS, Recensements fédéraux de la population, diverses années.

## Les nouveaux signaux au début du 20e siècle

Dès le milieu des années 1890, la diminution des taux de ventes forcées suggère une atténuation de la fragilité des propriétaires fonciers des vallées alpines tessinoises. La fin de la crise agraire des années 1870–1880 semble donc se répercuter favorablement sur les conditions économiques des régions alpines qui, par ailleurs, atténuent progressivement leur désavantage par rapport aux régions de plaine, l'écart entre les deux courbes diminuant nettement dès le milieu de cette décennie.

Bien que l'on ne dispose pas de preuves directes à cet égard, cette évolution ne semble pas s'expliquer par l'entrée en vigueur de la loi cantonale de 1891 sur les exécutions et les faillites ni par le transfert des procédures émanant de situations de surendettement des cabinets des notaires aux organes administratifs et judiciaires.<sup>33</sup> En effet, l'évolution semble toucher surtout les districts alpins, sans que l'on puisse en expliquer les raisons. Il s'agirait donc d'un mouvement plus profond qui à la fin du 19e siècle amène ces districts à une situation de moindre exposition au surendettement par rapport aux districts de plaine. Ce mouvement semble d'ailleurs corroboré par les chiffres relatifs aux procédures ouvertes par l'office cantonal d'exécution. Au début du 20e siècle,<sup>34</sup> dans les districts alpins, les taux relatifs aux opérations d'exécution, de faillite et de saisie sont manifestement inférieurs à ceux des autres districts du canton (Tab. 1).

Tab. 2: *Taux des opérations de l'office d'exécution et faillites dans les districts valaisans, 1900–1909 (moyenne annuelle de cas / 1000 habitants)*

Lieu	Réquisitions	Saisies* <sup>1</sup>	Ventes forcées	Séquestres	Faillites
Conches	*233,7	*24,3	*22,4	*21,4	*20,4
Raron	*2122,5	*211,9	*23,0	*20,6	*20,8
Brig	*2215,7	*223,4	*25,3	*20,8	*21,2
Visp	*2144,6	*219,9	*24,8	*22,5	5,3
Loèche	261,4	27,4	*28,4	*21,0	*21,4
Sierre	352,1	37,0	16,7	2,8	2,9
Sion	392,5	27,7	22,5	3,2	2,6
Hérens	*2188,8	*222,7	11,0	3,9	4,1
Conthey	334,9	25,5	19,1	3,3	*21,2
Entremont	*284,8	*26,9	*23,2	*21,2	*20,4
Martigny	354,9	38,3	11,9	5,0	11,8
St-Maurice	276,9	47,2	*26,2	*21,0	*21,0
Monthey	332,4	53,1	14,8	1,9	3,3
Valais	259,8	28,7	11,0	2,4	3,3

\*1 Saisies mobilières et immobilière.

\*2 Districts avec la valeur inférieure à la médiane cantonale.

Source: Comptes Rendus du Conseil d'Etat du canton du Valais, 1900–1909; OFS, Recensements fédéraux de la population, diverses années.

Ainsi, dans les premiers, la fréquence relative des demandes d'exécution (suivies de l'ouverture d'une procédure judiciaire) est de 35–50 pour cent inférieure à celle enregistrée dans les autres districts du canton et dans le cas des saisies, l'écart approche, en 1905–1909, 60 pour cent.

Des tendances analogues s'esquissent aussi en Valais<sup>35</sup> où les districts avec des caractéristiques montagnardes plus accentuées (notamment ceux du Haut-Valais) dénotent, en général, une moindre exposition aux risques de surendettement et de faillite (Tab. 2). Les ventes forcées, par exemple, se situent en-dessous du seuil des 5 cas pour 1000 habitants dans les districts haut-valaisans et dans le district d'Entremont, mais grimpent au-dessus des 10 cas pour 1000 habitants dans les districts dont une partie importante du territoire occupe la plaine du Rhône.<sup>36</sup>

Finalement, au début du 20e siècle en Valais comme au Tessin, les données administratives relatives aux niveaux de surendettement semblent, à première vue, démentir une condition de plus forte fragilité des régions de montagne



par rapport aux districts ayant une économie plus extravertie et ouverte au système de marché.

Cependant, ni la pédagogie de l'épargne, en vogue à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ni la présumée «mentalité montagnarde», réticente à l'égard du risque et de l'endettement, ne semblent pouvoir être alléguées pour rendre compte de ce résultat qui pourrait par contre être le fruit de la moindre densité du tissu entrepreneurial des régions alpines par rapport aux autres régions des deux cantons. D'ailleurs, le contexte général amène surtout à souligner la transformation du système de crédit rural «traditionnel». La dissolution du crédit informel de nature privée et son remplacement par le crédit formalisé – en voie d'installation dans les vallées alpines à travers l'implantation des filiales des instituts bancaires – a soustrait à la population montagnarde le canal principal d'accès au crédit. En outre, les nouveaux acteurs du crédit formalisé ont très tôt orienté leur activité vers les investissements et les crédits les plus rémunérateurs,<sup>37</sup> délaissant ainsi le crédit foncier en faveur des paysans.<sup>38</sup>

Ces tendances suggèrent donc qu'à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, la fragilité du monde paysan des aires alpines n'est pas liée aux risques de surendettement (dus à l'abondance des sources de crédit), mais à la raréfaction des sources du crédit traditionnel. Si les images et les représentations de l'époque semblent décrire un autre scénario, c'est probablement en raison de sa moindre intégration dans l'économie monétaire. En dernier ressort, au début du 20<sup>e</sup> siècle, dans les Alpes, la frugalité continuait à représenter le rempart principal face à la vulnérabilité économique.

#### Notes

- 1 Jean-Paul Bozonnet, «Un siècle d'imaginaire dans les Alpes. Mutation du récit d'ascension et fin de l'initiation institutionnelle», in Daniel J. Grange (dir.), *L'espace alpin et la modernité. Bilans et perspectives au tournant du siècle*, Grenoble 2002, 339–354; René Jantzen, *Montagne et symboles*, Lyon 1988.
- 2 Cf. Sidney Pollard, *Marginal Europe. The contribution of Marginal Lands Since the Middle Ages*, Oxford 1997, 51–127.
- 3 L'expression est tirée de Anselm Zurfluh, «Gibt es den Homo Alpinus? Eine demographisch-kulturelle Fallstudie am Beispiel Uri (Schweiz) im 17.–18. Jahrhundert», *Itinera* 5–6 (1986), 232–282.
- 4 Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la nouvelle Héloïse. Lettres de deux amans, habitans d'une petite Ville au pied des Alpes*, Amsterdam 1761, vol. 1, 127.
- 5 Cité par Marc Boyer, «Les Alpes et le tourisme», *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen* 9 (2004), 19–30, ici 24.
- 6 Cf. Antoine Pitteloud, *Le voyage en Valais. Anthologie des voyageurs et des écrivains de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2005, 215.
- 7 Horace-Bénédict de Saussure, *Voyages dans les Alpes*, Genève 2002 (1786), 145.
- 8 Cf. par exemple le témoignage de S. Papon pour qui les habitants des Alpes maritimes sont «[p]auvres et séparés, pour ainsi dire, du reste du monde, ils n'ont ni les vices que le luxe

- entraîne, ni les passions qui règnent dans les grandes sociétés». S. Papon, *Voyage dans le Département des Alpes maritimes*, Paris 1804, 96. A propos du paysan de la Valteline, Francesco Visconti Venosta relève qu'il est «très laborieux [...] casanier et économe; il s'adonne peu à la paresse, aux jeux [alla crapola], donc non plus à la débauche et aux délits liés au goût pour le gain». Francesco Visconti Venosta, *La Valtellina nel 1844. Notizie statistiche interno alla Valtellina*, a cura di Dario Benetti, Sondrio 1986, 100.
- 9 Pitteloud (voir note 6), 91.
- 10 Cité par Simona Boscani Leoni, «Discorsi e contro-discorsi alpini: la montagna come referenza identitaria tra Ottocento e Novecento», *Memoria e Ricerca* 19 (2005), 31–45, 34. Cf. aussi: Jürg Biemann, *Die Lebensverhältnisse im Urnerland während des 18. und zu Beginn des 19. Jahrhunderts*, Bâle 1972, 14; Pollard (voir note 2), 54.
- 11 Sur la Suisse italienne, cf. aussi Raffaello Ceschi, «Bonstetten e il discorso alpino», in Jon Mathieu, Simona Boscani Leoni (éd.), *Die Alpen! Zur europäischen Wahrnehmungsgeschichte seit der Renaissance. / Les Alpes! Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Berne 2005, 191–203.
- 12 Pour une analyse sur ce thème, cf. François Walter, «Rappresentazione sociale e organizzazione del territorio in Svizzera (dal XVIII al 1914)», in Edoardo Martinengo (éd.), *Le Alpi per l'Europa. Una proposta politica. Economia, territorio e società. Istituzioni, politica e società*, Milan 1985, 277–307.
- 13 Cf. par exemple les observations sur les montagnards du Val d'Aoste de Pierpaolo Careggio, *L'inchiesta agraria sulle condizioni della classe agricola 1878–1885. Un'immagine della valle d'Aosta*, Aoste 2004, 115, 158 s.
- 14 *Rapport de gestion du Conseil d'Etat 1888*, Département de l'Intérieur, 61.
- 15 Cf. *Conto Reso del Consiglio di Stato del Cantone Ticino, 1926*, Dipartimento di agricoltura e selvicoltura, 22.
- 16 Nelly Valsangiacomo, «Fra modernità e difesa identitaria. Per uno studio della questione rurale nel Canton Ticino», *Archivio Storico Ticinese* 133 (2003), 63–80.
- 17 *L'Ami du peuple* 11, 14. 3. 1880, 2.
- 18 *Le Villageois* 18–19, 1. 11. 1879.
- 19 Léon Franc, *Notice sur Morgins et ses environs au point de vue pittoresque et scientifique*, Fribourg 1885, 59. Cité par Jean-Manuel Grob *Champéry. L'industrie des étrangers 1839–1939*, Sion 1996, 66. Dans le même sens, un autre observateur rappelle les avantages moraux de la vie rurale et paysanne où, contrairement à la ville, «les tentations sont moins nombreuses, toutes celles qui viennent de l'homme y sont rares ou nulles», si bien qu'«il vaut mieux avoir une situation moins brillante et se sentir près de Dieu [...]». Cf. «Aux champs», *Almanach du Valais* 19 (1919), 64.
- 20 «Chronique romande», in *Au foyer romand. Etrennes littéraires pour 1904*, Lausanne 1904, 19.
- 21 Alain Clavien, «Valais, identité nationale et <industrie des étrangers>, 1900–1914», in *Le Valais et les étrangers*, Sion 1992, 247–268.
- 22 *L'Agricoltore Ticinese*, août 1897, 234 (traduction de l'auteur).
- 23 *L'Agricoltore Ticinese*, juillet 1895, 234 (traduction de l'auteur).
- 24 *Almanach du Valais* 1 (1901), 61.
- 25 Cf. Anonyme, «Surveillons nos dépenses», *Almanach du Valais* 19 (1919), 63.
- 26 Cf. Anonyme, «Le chemin de fer de la Furka et l'avenir économique de la Vallée de Conches», *Almanach du Valais* 17 (1917), 46.
- 27 Sandro Guzzi-Heeb, *Un peuple réfractaire à l'industrie? Les conditions et les caractéristiques particulières de l'industrialisation au Valais*, in Werner Bellwald, Sandro Guzzi-Heeb (éd.), *Un peuple réfractaire à l'industrie? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne 2006, 399–435; Luigi Lorenzetti, «Ruralité, industrie et formes de pluriactivité: une approche comparative. Valais (Suisse) et Valteline (Italie), 1860–1930», *Histoire, économie et société* 3 (2012), 15–34.

- 28 Anne-Lise Head-König, «Le monde alpin suisse et ses difficultés d'ajustement structurel à l'irruption de la «modernité», milieu XIXe–milieu XXe siècle», *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen* 16 (2011), 279–296.
- 29 *Ibid*; cf. aussi Anne-Lise Head-König, Brigitte Schnegg (éd.), *La pauvreté en Suisse (XVIIe–XXe s.)*, Zurich 1985.
- 30 Hans Bernhard, Albert Koller, Christian Caffisch, *Résultats de l'enquête effectuée dans quelques communes types des Alpes Suisses, sur la dépopulation des régions montagneuses. Cantons de Fribourg, du Tessin, de Vaud et du Valais*. Rapport présenté par l'Association Suisse pour la colonisation intérieure et l'agriculture industrielle à Zurich à la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier la question de la dépopulation des régions montagneuses, s. l. 1929; Hans Bernhard, *Die Wirtschaftsprobleme des Vallemaggia (Tessin) als typischen Gebirgsentvölkerungsgebiets* (Schweizerische Vereinigung für Innenkolonisation und industrielle Landwirtschaft), Zurich 1928, 3–45.
- 31 Cf. Archivio di Stato del Cantone Ticino, Dipartimento delle Finanze, Mastro delle somme versate da privati in relazione al pagamento dell'imposta sulla successione ereditaria, registro vol. 94/4.
- 32 Souvent la forme hypothécaire est de type général (à savoir non attachée à un bien précis), ce qui accroît les conditions d'insécurité des débiteurs. En outre, les demandes de remboursement des créiteurs peuvent être présentées à n'importe quel moment, sans aucun préavis aux débiteurs.
- 33 En Suisse, la première loi fédérale sur les faillites date de 1889. En Valais et au Tessin, ce sont respectivement les lois du 26 mai et du 5 juin 1891 qui règlent les procédures de faillite et la mise en place des organes judiciaires (offices de poursuite et faillites) appelés à dirimer les cas.
- 34 Aucune indication sur l'évolution du nombre de procédures n'est disponible pour les premières années d'activité du service, soit la période 1891–1898. Sur l'exploitation de ce type de données, cf. Pierre-Cyrille Hautcœur, «Pour une approche quantitative des faillites», *Histoire et Mesure* 23/1 (2008), 3–17.
- 35 En Valais aussi, la loi cantonale d'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites date de 1891.
- 36 Il existe naturellement des exceptions telles que le Val d'Hérens où, nonobstant son caractère alpin, on observe des valeurs supérieures à la médiane cantonale.
- 37 C'est par exemple ce que relève le Gouvernement tessinois pour qui les banques servent quasi exclusivement les intérêts commerciaux et ne veulent (et ne peuvent) immobiliser leurs capitaux pour l'amélioration de l'agriculture. Cf. *Conto Reso del Consiglio di Stato del Cantone Ticino 1921*, Dipartimento di Agricoltura e di selvicoltura, 16.
- 38 Luigi Lorenzetti, *Destini periferici. Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850–1930*, Udine 2010, 190–198.

## **Zusammenfassung**

### **Kargheit und Fragilität der alpinen Ländlichkeit. Spuren zweier Spielarten eines Abbilds (Tessin, Wallis, 1750–1914)**

Als die europäische Kultur und die Philosophen der Aufklärung Mitte des 18. Jahrhunderts die Alpen «entdecken», entsteht das Bild einer Welt fern von Unglück und Verdorbenheit der städtischen Zivilisation. Das Leben in den Alpen versinnbildlicht Werte wie Einfachheit und Kargheit eines idealisierten ländlichen Raums, wo der fehlende Luxus und Glanz mit Idealen wie Freiheit und Gleichheit korreliert. Die historische Forschung der letzten Jahre hat den idealisierten Charakter dieser Vorstellung nachdrücklich herausgearbeitet, dabei sind die wirtschaftlichen Zusammenhänge meistens ausserhalb der Betrachtungen geblieben. Basierend auf einer zeitgenössischen Darstellung der Kargheit des Lebens in den Bergen zeichnet der Beitrag das Ausmass der Überschuldung in einigen alpinen Regionen nach. Der Übergang vom Bild einer kargen zu einer fragilen Bergwelt vollzieht sich in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts Kargheit bleibt dennoch ein hervorstechendes Merkmal der alpinen Gesellschaften und erklärt zumindest für die Zeit zu Beginn des 20. Jahrhunderts das geringere Risiko der Überschuldung in diesen Regionen.

*(Übersetzung: Karin Vogt)*